

Bilan Carbone® de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier

Territoire – 2008

Contexte de l'étude

Afin de lutter contre le changement climatique et de s'adapter au contexte de raréfaction des ressources fossiles, des engagements de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) ont été pris aux échelles mondiale, européenne et nationale. Preuve de son engagement en faveur du développement durable, la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier s'inscrit dans cette dynamique en réalisant son Bilan Carbone® sur le volet « Territoire ». La réalisation d'un Bilan Carbone® « Territoire » n'étant pas obligatoire, il s'agit d'une démarche volontaire.

L'étude porte sur les données de **l'année 2008**. Elle permet d'évaluer les émissions de GES générées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier. L'objectif est de mettre en évidence les actions envisageables de réduction de son empreinte carbone.

Grâce à l'approche méthodologique développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) avec le Bilan Carbone®, et son application spécifique à la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier, plusieurs objectifs ont été atteints :

- La sensibilisation des parties prenantes au changement climatique ;
- L'évaluation des émissions de GES générées sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier ;
- La hiérarchisation du poids de ces émissions en fonction des activités et sources d'émissions.

Le Bilan Carbone® Territoire est un état des lieux, qui a pour but de faire ressortir les enjeux principaux à l'échelle du territoire, et non de stigmatiser les secteurs « émetteurs » identifiés. L'objectif sera bien d'établir un plan d'action pour améliorer les pratiques et limiter les émissions associées, et non de limiter l'activité du secteur en question. L'idée est de cibler le maximum d'actions « gagnant-gagnant ».

Résultats : le Bilan Carbone® Territoire de VVA

Dans le cadre de cette étude, les émissions globales de GES générées en 2008 par le territoire de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier ont été évaluées à **1 200 000 téqCO₂**. La figure ci-dessous présente les postes d'émission du Bilan Carbone® 2008 de VVA.

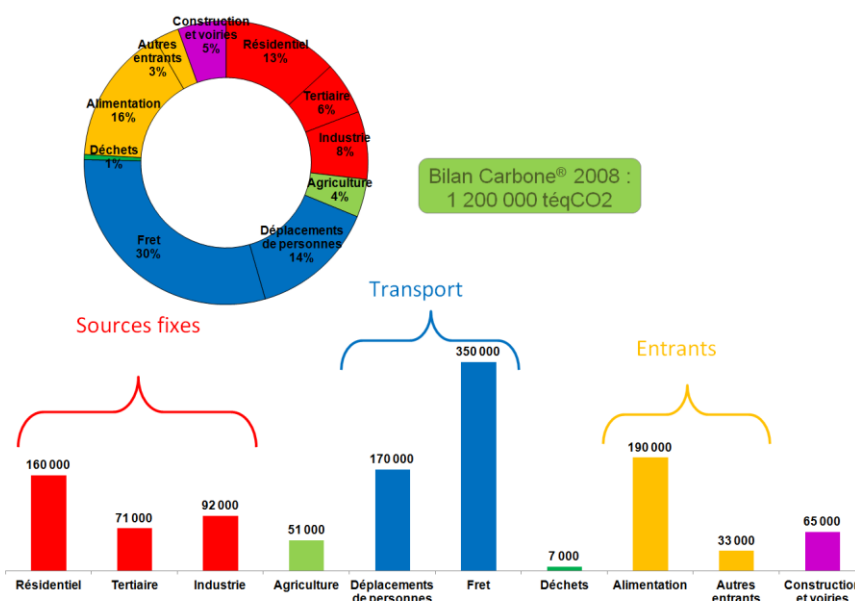


Figure 1 : Bilan Carbone® 2008 de VVA par poste

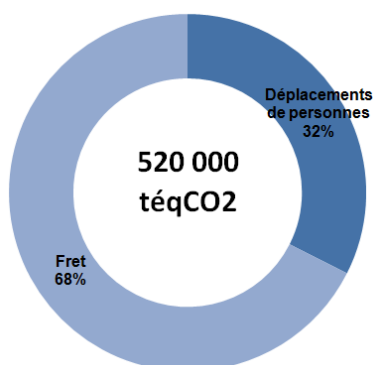
Ce profil met en évidence les **trois problématiques principales** de VVA, en termes d'impact sur les changements climatiques, à savoir les **Déplacements** avec près de la moitié des émissions totales du territoire (Déplacements résidents, visiteurs, en transit et le fret entrant, sortant et en transit), les **Sources fixes** (consommations énergétiques et climatisation du résidentiel, du tertiaire et de l'industriel) et les **Entrants** (alimentation et fabrication des futurs déchets).

Afin de mieux appréhender ces résultats, des équivalents de ces émissions globales pour le territoire de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier sont présentés ci-dessous :



Figure 2 : Equivalences des émissions globales du territoire

Les déplacements



Les émissions de GES liées au secteur « Déplacements » s'élèvent à **520 000 téqCO₂**, ce qui représente **44%** du Bilan Carbone® global.

Le secteur « Déplacements » regroupe les émissions liées au **transport de marchandises et aux déplacements de personnes**.

Ainsi, les émissions liées au fret représentent 68% du total des émissions du poste, tandis que les déplacements de personnes pèsent pour 32%.

Pour le **fret**, le transit routier représente 5% des émissions de ce sous-poste, le fret entrant 47%, le fret sortant 42%, tandis que le fret interne pèse pour 6%. La grande majorité des marchandises est transportée par voie routière, ce qui représente la quasi-totalité des émissions associées. Le fret ferroviaire pèse pour 10% du flux de marchandises, mais représente moins de 1% du total des émissions.

Pour les **déplacements de personnes**, le transit routier représente 26% du total des émissions des déplacements de personnes, les déplacements des résidents pèsent pour 47% et les déplacements des visiteurs pour 27%. Les distances parcourues en véhicule particulier (voiture et deux roues) génèrent 100% des émissions liées aux déplacements de personnes, pour 96% des distances parcourues. En effet, la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier se situant au centre du territoire français, il est au cœur de nombreux flux routiers nationaux et européens. L'une des pistes possibles d'actions de ce Bilan Carbone® pourrait être le report modal vers des transports doux.

A titre indicatif :

- Un résident parcourt en moyenne chaque jour 14 km ;
- Un visiteur parcourt en moyenne chaque jour 35 km ;

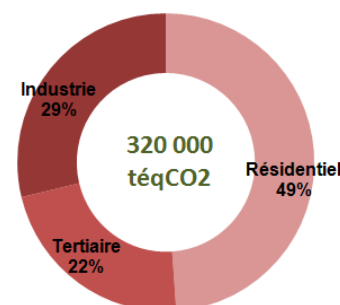
Pour l'ensemble des déplacements, les émissions sont essentiellement liées à l'usage de la **voiture ou de camions (fret)**, le routier étant le mode de transport le plus **utilisé et un des plus émissifs (après l'avion)**.

Les sources fixes

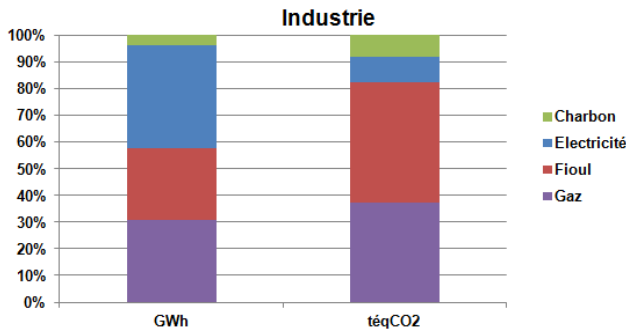
Les émissions de GES liées au secteur des « Sources fixes » s'élèvent à **320 000 téqCO₂**, ce qui représente **27%** du Bilan Carbone® global du territoire.

Ces émissions correspondent aux émissions des installations industrielles, du parc résidentiel (plus particulièrement de l'utilisation de l'énergie dans les logements) et tertiaire (plus particulièrement à l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments des activités tertiaires).

Ainsi, l'industrie représente 29% des émissions de GES de ce secteur, le parc de logements pèse pour 49% et le tertiaire pour 22%.



Cette répartition est intimement liée à la typologie du territoire de VVA, qui accorde une place importante à l'industrie et au logement.

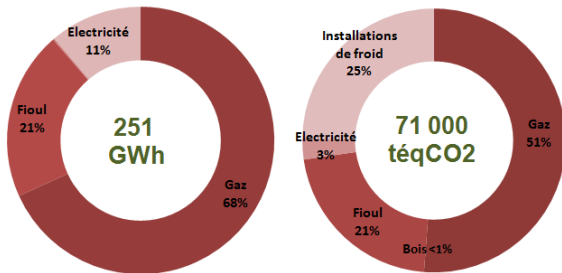
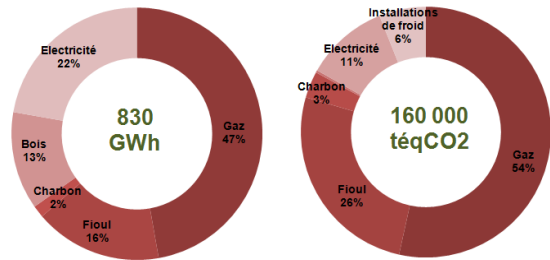


Pour le **Secteur industriel**, le charbon représente 4% des consommations pour 6% des émissions, le gaz représente 30% du total des consommations énergétiques et 27% des émissions. De même, le fioul représente 27% du total des consommations énergétiques et 32% des émissions. A l'inverse, l'électricité, qui pèse pour 39% des consommations, représente 7% des émissions.

Pour le **Résidentiel**, le gaz représente 47% du total des consommations énergétiques et 54% des émissions. De même, le fioul représente 16% du total des consommations énergétiques et 26% des émissions. A l'inverse, l'électricité, qui pèse pour 22% des consommations, représente 11% des émissions.

Parmi les chiffres clés du secteur résidentiel, on peut noter :

- Environ 45 000 logements sur le territoire ;
- Surface moyenne d'un logement = 84 m² ;
- 3,6 pièces par logement ;
- 54% de maisons.



Pour le **Tertiaire**, le gaz représente 68% du total des consommations énergétiques et 51% des émissions. De même, le fioul représente 21% du total des consommations énergétiques et 21% des émissions. A l'inverse, l'électricité, qui pèse pour près de 11% des consommations, représente 3% des émissions.

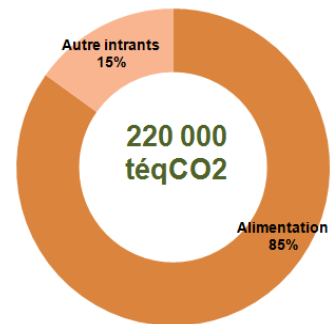
Les entrants

Les émissions de GES liées au secteur de l'alimentation et autres entrants s'élèvent à **220 000 tqCO2**, ce qui représente **19%** du Bilan Carbone® global du territoire.

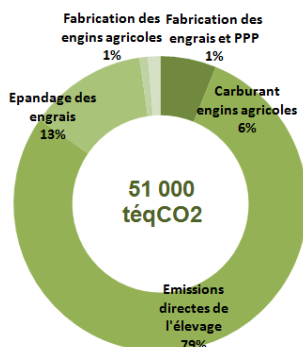
Les émissions de GES liées à l'alimentation s'élèvent à **190 000 tqCO2**, ce qui représente **85%** du poste et **16%** du Bilan Carbone® global du territoire.

Sur la base de trois repas par jour et par habitant, ce sont plus de 82 millions de repas « moyens » consommés sur le territoire. La valeur forte du nombre de repas, ainsi que l'émissivité de l'agriculture et de l'élevage qui ont permis la création de ces repas, expliquent la part importante de l'alimentation dans le bilan global.

Les émissions de GES liées au secteur des autres entrants (produits achetés) s'élèvent à **33 000 tqCO2**, ce qui représente **15%** du poste et **4%** du Bilan Carbone® global du territoire.



L'agriculture



Les   missions de GES li  es au secteur de l'agriculture s'  l  vent    **51 000 t  qCO2**, ce qui repr  sente **4%** du Bilan Carbone® territoire de VVA.

L'  levage repr  sente 79% des   missions de GES du secteur de l'agriculture. Cela est principalement d  u au rejet de m  thane par les cheptels.

Concernant les cultures, les   missions sont r  parties entre l'  pandage des engrais (13%), le carburant des engins agricoles (6%), la fabrication des engins agricoles (1%) et des engrais (1%).

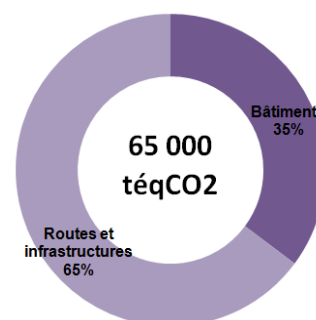
Les   missions de GES li  es    l'  levage s'  l  vent    **40 000 t  qCO2**, ce qui repr  sente **75%** du poste de l'agriculture.

La construction et la voirie

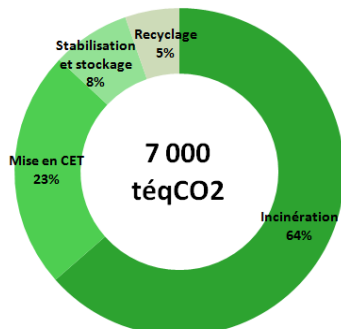
Les   missions de GES li  es au secteur construction et voirie s'  l  vent    **65 000 t  qCO2**, ce qui repr  sente **6%** du Bilan Carbone® global du territoire.

Ainsi, les routes et infrastructures p  sent pour 65% des   missions de ce secteur, la construction des b  timents pour 35%. 268 logements sur l'ensemble des 23 communes du territoire ont   t   commenc  es en 2009, ce qui repr  sente une superficie totale de l'ordre de 37 000 m². La majorit   de ces constructions correspond    des logements individuels purs (151 logements pour environ 25 000 m²).

307 m² de locaux commerciaux sur l'ensemble des 23 communes du territoire ont   t   commenc  es en 2009.



Les d  chets



Les   missions de GES li  es au secteur des D  chets s'  l  vent    **7 000 t  qCO2**, ce qui correspond    **1%** du Bilan Carbone® du territoire de VVA.

L'enfouissement repr  sente 40% de la quantit   de d  chets g  n  r  s sur le territoire et p  se pour 23% des   missions de GES de ce poste. Sa part diminue, contrairement    l'incin  ration qui passe de 18% du tonnage    64% des   missions de GES de ce poste. A l'inverse, le recyclage, qui repr  sente plus de 30% des d  chets, ne g  n  re que 5% des   missions.

A titre indicatif, chaque habitant produit en moyenne 463 kg de d  chet par an (moyenne nationale : 600 kg).

Analyses   conomiques

D'un point de vue   conomique, il est possible d'  valuer la vuln  rabilit   du territoire de VVA    une augmentation du co  t des   nergies fossiles. Cette analyse n'a pas pour vocation de « pr  dire » l'avenir mais seulement d'indiquer des tendances. La fiabilit   des r  sultats obtenus d  pend des hypoth  ses de d  part et de la validit   du mod  le utilis   pour le calcul. Elle permet simplement d'  valuer l'influence d'une variation du prix du p  trole.

Passage du prix du baril de 80    (en 2008-2009)    180   

Une telle augmentation du prix du p  trole g  n  rerait **un surco  t annuel global** d'environ **140 000 000    pour le territoire de VVA**, ce qui correspond    pr  s de **1 800   /habitant** au regard des   missions quantifi  es pour 2008.

Ainsi, les d  placements repr  sentent 64% de ce surco  t (du    l'augmentation du prix du carburant), l'  nergie est    hauteur de 17% (du    l'augmentation du prix de l'  nergie). Quelque soit le prix futur du baril, la vuln  rabilit     conomique de territoire au prix des   nergies fossiles est forte. Les actions de r  duction de cette vuln  rabilit   sont donc importantes    mettre en   uvre.

Ce Bilan Carbone® permet de faire ressortir les leviers d'actions disponibles sur ce territoire et chaque acteur (habitant, entreprise, association,...) joue un r  le important dans la mise en place de ces actions. En effet, la r  ussite des actions de lutte et d'adaptation au changement climatique ne peut se faire sans l'implication de tous les acteurs du territoire.



62 bis rue des peupliers

92 100 Boulogne-Bilancourt

Téléphone : 01 83 64 08 70

Mail : contact@eco-act.com

Site Internet : www.eco-act.com